



Fiches-labels

Que signifie le label Fairtrade dans l'alimentation ?

Résumé des critères : garantit aux producteurs un prix plus juste et aux travailleurs des conditions de travail décentes. Une prime additionnelle permet aux communautés de se développer.



Label Fairtrade

Nom officiel

Fairtrade (anciennement nommé Max Havelaar en Belgique)

Produits concernés

Alimentation (pour cette fiche-ci)

Portée du label

Environnement, social

Critères du label

Ce label garantit que le produit sur lequel il est apposé provient du commerce équitable.

Les principaux critères du label Fairtrade sont :

- le producteur reçoit un prix minimum garanti qui doit couvrir tous les frais d'une production durable ;
- une prime complémentaire est versée et sera investie dans des infrastructures, des écoles, soins de santé...
- les contrats seront justes et de longue durée ;
- un préfinancement est octroyé à la demande des producteurs ;
- les conventions de l'OIT sont considérées comme la base des critères pour garantir des conditions de travail correctes. Parmi ces critères, nous trouvons par exemple : la non-discrimination, interdiction du travail forcé ou du travail des enfants de moins de 15 ans, réglementation pour la santé et la sécurité...
- les pesticides les plus dangereux et les OGM sont interdits ;
- des mesures et recommandations pour réduire l'empreinte carbone sont spécifiées.

Pour les aliments composés, il garantit que les ingrédients sont tous issus du commerce équitable, pour peu que lesdits ingrédients existent sous cette forme. Un minimum de 20% d'ingrédients équitables est également requis. Le critère des 20% n'est qu'un minimum garanti : si le produit ne contient que des ingrédients existant dans le commerce équitable, il doit les utiliser, pas question de se contenter des 20%.

100% des ingrédients certifiables sont issus du commerce équitable.

Référentiels en ligne

Les critères en français : <http://fairtradebelgium.be/fr/le-fairtrade/standards-et-contrôle>

La liste de tous les standards existants, catégorie par catégorie :

http://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/2009/standards/documents/2014-05-15_List_of_Fairtrade_Standards.pdf

Page reprenant les liens vers tous les standards : <http://www.fairtrade.net/our-standards.html>

Par exemple, pour les petits producteurs de café :

http://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/2009/standards/documents/2012-04-01_FR_Coffee_SPO.pdf

Pour les aliments composés :

http://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/2009/standards/documents/2011-10-28_StandardComparison_FCP2007-2011_01.pdf

Qui est « derrière » ce label ?

L'organisation Fairtrade International (FLO) <http://www.fairtrade.net> et sa représentation belge : <http://fairtradebelgium.be/fr> (aussi connue sous le nom de Max Havelaar). Les différents labels du commerce équitable se sont regroupés sous Fairtrade international vers la fin de années 90.

Contrôle indépendant

FLO-CERT GmbH (Fairtrade Labelling Organisation International - Certificate) : www.flocert.net

Avis d'écoconso

À l'instar du label européen de l'agriculture biologique, le label Fairtrade est un incontournable dans le domaine du commerce équitable. Si ses critères sont solides, il est cependant régulièrement critiqué. En cause notamment les nouvelles normes « filières » (Fairtrade Sourcing Program) qui permettent de ne labelliser qu'un ingrédient d'un produit (par exemple le sucre d'une barre chocolatée). Ce ne sera pas le même label que celui illustré dans cette fiche, qui concerne tous les ingrédients certifiables (par ex. le sucre, le cacao, les noisettes... d'une barre chocolatée) mais il y aura sans doute un risque de confusion pour le consommateur.

La certification se fait également via un organisme proche de FLO : FLO-CERT. L'amélioration de l'indépendance des audits de FLO-Cert est cependant améliorée via l'accréditation ISO 65. Cette accréditation est une norme de qualité internationale pour les organisations certificatrices, qui garantit la transparence de leur fonctionnement à l'échelle internationale. Dans le cas de FLO-Cert, cela implique, entre autre, des contrôles annuels par l'organisme d'accréditation allemand DAkkS.

Références écoconso

- [Commerce équitable au Nord comme au Sud](#) (dossier de l'Art d'éco... consommer n°107)
- Fiche-conseil n°157 : [Manger bio ou local ou équitable ?](#)
- [Divin chocolat](#) (dossier de l'Art d'éco... consommer n°097)

Catalogues de produits labellisés

<http://fairtradebelgium.be/fr/fairtrade-producten>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://ecoconso.be/content/que-signifie-le-label-fairtrade-dans-lalimentation>